Déclaration liminaire CGT Finances Publiques

MERCREDI 4 NOVEMBRE 2026

Comité Social d'Administration Local de la DGE (CSAL)

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Depuis plusieurs semaines, la jeunesse est mobilisée dans la rue pour de meilleures conditions d'études voire simplement des conditions d'études décentes. Les lycéen.nes sont confronté.es aux multiples problèmes matériels, au surnombre dans les classes, au manque de professeur.es mais aussi de psychologues de l'Éducation Nationale, d'infirmier.es (il en manque aujourd'hui 16 000), d'assistant.es sociaux. Ils et elles réclament la suppression de Parcoursup et de Monmaster, la création de 250 000 places dans les universités et établissements supérieurs publics.

Face à leurs demandes légitimes, la répression policière a été ultraviolente, ciblant avant tout des manifestant.es pacifistes, les gazant, les mutilants pendant que des casseurs opportunistes et sans lien avec les revendications agissaient sans être inquiétés. De jeunes manifestant.es ont été gardé.es à vue dans des conditions infâmes. Ainsi, une délégation du conseil de l'ordre des avocats mandatés par la bâtonnière de Seine-Saint-Denis a rapporté que les conditions dans lesquelles les mineur.es ont été déféré.es sont accablantes. Des jeunes ont été condamné.es par une justice expéditive. Sur France Inter, le co-président de l'Association des avocats pénalistes a alerté : « jamais il n'y a eu en France autant d'interpellé.es et autant de déféré.es que durant cette semaine depuis le 17 octobre… c'est sans doute la semaine la plus répressive de l'histoire de la Vème République ». Indigné par le caractère disproportionné de la réponse judiciaire, il ajoute : « on a l'impression qu'il vaut mieux être une vitrine qu'une femme battue, violée ou un enfant battu ».

Croyant pouvoir sortir à moindres frais de cette crise dont il est responsable, le 1er Ministre a tenté de lancer quelques miettes aux lycéen.nes, méprisé.es une fois de plus et donc déterminé.es à obtenir satisfaction de leurs revendications.

Ces dernier.es ont été rejoint.es par les étudiant.es et sont aussi soutenu.es par les parents et la majorité de la population. Les salarié.es, les fonctionnaires, les retraités, les privé.es d'emploi et de nombreux syndicats et associations ont appelés à entrer dans la mobilisation, que ce soit les samedis ou bien lors de journées de mobilisation et de grèves appelées dans de nombreux secteurs. Pour beaucoup, les revendications se rejoignent : contre la vie chère et l'austérité, le blocage des salaires, la casse des services publics, la multiplication des plans de licenciements, la désindustrialisation du pays, la dégradation des conditions de travail, d'indemnisation en cas d'arrêt maladie, l'inaction contre le changement climatique.

Dans un pays vieillissant, la jeunesse est ce qui est le plus précieux. Les politiques libérales qui maltraitent la population en général touchent les jeunes de plein fouet. Ne pas leur donner des conditions dignes pour étudier et pour accéder aux métiers de leur choix est d'une violence inouïe et permet de comprendre une partie de leur souffrance et l'augmentation des taux de suicides et tentatives de suicide les concernant. Il est plus qu'urgent qu'une politique en faveur du progrès social, des services publics, de la santé et de la transition écologique permette un avenir dans le lequel pourront se projeter l'ensemble de la population et plus particulièrement les jeunes.

Le gouvernement doit également répondre aux revendications du monde du travail.

L'appel des principales confédérations pour la mobilisation du 5 novembre est clair :

« Les travailleurs et les travailleuses vivent un déclassement inédit. Carburant, produits

alimentaires, loyers, gaz, électricité… tout augmente sauf les salaires et les pensions. Notre pays est au bord de la récession et les plans de licenciements se multiplient dans l'industrie comme dans le commerce ou les services. Pourtant le gouvernement dans son projet de budget aggrave encore la situation en s'attaquant notamment aux plus précaires et aux malades en gelant les prestations sociales et en réduisant le rôle protecteur de la sécurité sociale. Il baisse aussi les moyens de nos services publics et gèle le salaire des fonctionnaires pourtant en 1ere ligne encore cet été pour sauver des vies et répondre au besoin de la population face aux mégafeux.

Face aux défis climatiques et technologiques qui nous attendent, une politique industrielle n'est plus une option : elle est une nécessité absolue qui fait pourtant toujours cruellement défaut. La mobilisation des lycéen.es et des étudiant.es est légitime. Leur colère, leurs inquiétudes et leurs revendications doivent être entendues et prises en considération. Les jeunes doivent pouvoir grandir, apprendre, se former, construire leur avenir et dans des conditions dignes. Dans le respect de l'indépendance du mouvement lycéen, nos organisations partagent les revendications pour de meilleures conditions d'études et davantage d'égalité. Nous soutenons le droit des lycéen.nes et des étudiant.es à se réunir pacifiquement, librement et en sécurité. Après le succès de la journée de grève et e mobilisation de la fonction publique du 29 septembre, les organisations syndicales appellent l'ensemble des salarié.es du public comme du privé, des jeunes et des retraités à franchir une nouvelle étape : faire grève et manifester le 5 novembre prochain.

Nous demandons :

- l'ouverture immédiate dans toutes les entreprises et dans toutes les branches de négociations pour augmenter les salaires et réaliser l'égalité salariales Femme-Hommes.

- l'augmentation des pensions des retraités, pour le régime de base comme pour les retraites complémentaires AGIRC ARRCO.

*- **l'augmentation de la valeur du point d'indice des fonctionnaires et des mesures de revalorisation des carrières de la fonction publique.***

- l'augmentation du SMIC et de toutes les aides sociales (APL, allocations familiales, bourses étudiantes, RSA…)

- une planification environnementale et industrielle pour relocaliser et décarboner notre industrie. Des moyens pour lutter contre le réchauffement climatique et adapter notre société : isoler les bâtiments, végétaliser les villes, développer les transports collectifs décarbonés.

- l'augmentation des moyens de nos services publics pour préparer l'avenir, former les jeunes, soigner et accompagner nos aînés et faire face au dérèglement climatique.

- des mesures de justice fiscale pour taxer les patrimoines, les héritages et les dividendes, l'évaluation, le conditionnement et le redéploiement des 211 milliards d'aides publiques.

Les organisations syndicales alertent solennellement gouvernement et patronat. La colère est immense. La situation du pays est fragile. Il faut sans attendre répondre aux urgences sociales et environnementales. »

La CGT DGE rappelle les revendications que nous porterons, avec toutes celles et ceux mobilisé.es le jeudi 5 novembre :

- l'augmentation immédiatement le point d'indice d'au moins 10 %, l'indexer sur l'inflation et obtenir la refonte des grilles,
- rétablir la GIPA, supprimer le jour de carence et revenir à 100 % de rémunération en congé maladie ordinaire,
- gagner l'égalité salariale entre les femmes et les hommes,
- arrêter les suppressions d'emplois, recruter et titulariser à hauteur des besoins,
- donner aux services les moyens de bien travailler : prévenir la souffrance au travail, réduire les surcharges et adapter les bâtiments au dérèglement climatique.

À présent concernant le CSAL, 8 points ainsi que les questions diverses sont à l'ordre du jour.

- Périmètre DGE 2027

La situation prévisionnelle du périmètre 2027 est à nouveau cette année un sujet de préoccupation majeur. Selon les estimations que vous nous avez transmises, le périmètre va augmenter de 5 616 sociétés pour porter le périmètre, après prise en compte des cessées et sortantes, à 63 920 entreprises, soit + 3,33 % par rapport à 2026.
232 nouveaux noyaux durs devraient rejoindre la DGE dont 156 non liés à une entreprise DGE.

La répartition des sociétés entre IFU sera réalisée comme chaque année au moyen du tunnel des charges qui détermine la charge moyenne par agent.e calculée par IFU sur la période du 01/07/N-1 au 30/06/N au regard des coefficients de pondération affectés aux missions enregistrées dans Pilote. Les déséquilibres constatés sont ensuite corrigés par l'affectation des sociétés entrantes et les transferts entre IFU.

À la suite de ces travaux, pour chaque IFU, la charge moyenne par agent.e se situe dans un tunnel de ± 5 % par rapport à la charge moyenne par agent.e de l'ensemble des IFU.

Pour rappel les charges du tunnel ne sont pas le nombre moyen de missions par agent.e mais le nombre moyen de missions auxquelles sont affectées un coefficient de pondération (cette cotation est disponible dans Ulysse DGE) variable selon le type de missions, déterminant ainsi un nombre de charge.

À ce jour, vous ne pouvez nous transmettre les prévisions du tunnel de charge et du positionnement des IFU pour 2027 aussi nous rappellerons nos remarques formulées sur la situation de l'année dernière, situation qui sera aggravée en 2027 avec l'augmentation du périmètre.

Ainsi en 2026, le nombre moyen de missions pondérées, **soit de charges comme vu au-dessus**, par agent.e, était estimé à une fourchette entre 800 et 880 selon les IFU avec une différence possible entre agent.es de 80 points de charges.

Un rapide retour en arrière, nous montre que ce même tunnel pour 2018 faisait état d'une charge moyenne par agent.e de 450 à 500 avec une différence entre agent.es 50 points de charge.

On se rapproche donc du doublement des charges par agent en 9 ans !! Et ce quasi doublement des charges pondérées, **s'il se constate pour les IFU se décline bien évidemment pour tous les autres services de la DGE et tous les grades.**

Actuellement, aucun renfort d'effectif ne permet de faire face sereinement à cette envolée des charges. Le tout dans un contexte de diversification et transferts des missions, de responsabilité des gestionnaires publics qui rend tout agent.e justiciable et condamnable devant la Cour des comptes, mais aussi de plus en plus fréquemment de chaises vides pendant de longues périodes.

Nous n'avons de cesse de le dire à chaque instance et nous le répétons encore, la situation ne peut continuer ainsi.

Nous aurons l'occasion de revenir longuement sur les conséquences de cette situation lors de l'examen du DUERP et du PAP au cours de la FS de vendredi et le lien entre cette surcharge et le nombre de risques psycho-sociaux remontés par les services.

- Les GT « DGE 2027 »

Le sujet de la charge de travail est également en lien avec le point Groupes de Travail DGE 2027 à l'ordre du jour.

Vous ne nous avez transmis aucun document, tout comme vous n'avez transmis aucun document de travail aux collègues qui se sont rendus aux GT alors que cela avait été demandé et qu'il avait été répondu favorablement à cette demande…

Ce sera sans doute pour les prochains GT ??? Des collègues nous ont effectivement informés qu'il avait été annoncé la tenue de nouveaux GT !!

Nous attendons donc vos explications en la matière, mais pouvons dire dès à présent que ça suffit, des GT et encore des GT… la course à l'échalote a bien assez duré, les agent.es veulent des solutions à leurs problèmes !

- Les GT du SAFE

Nous regrettons que ce sujet ne soit abordé en CSAL qu'à notre demande. En effet, nous rappelons que le SAFE fait partie des services de la DGE et qu'à ce titre son organisation et son fonctionnement relèvent des sujets qui doivent être discutés dans le cadre du dialogue social. Déjà exclu.es des réflexions sur la « DGE 2027 », les agent.es du SAFE ont pourtant aussi le droit d'être représentés et défendus au CSAL.

Nous aurons l'occasion lors de cette instance de vous interroger sur les solutions réellement apportées aux difficultés rencontrées par les agent.es du SAFE dans des sujets aussi importants que la charge de travail, la formation ou la communication.

- Le TéléTravail

À l'ordre du jour figure le bilan du TéléTravail 2025 au niveau national et la situation à la DGE.

Le taux de TT à la DGE est supérieur au taux mensuel à la DGFIP qui se situent entre 43,7 % et 54,8 % selon les mois au niveau national contre 62,9 à 76,7 % pour la DGE.

Cette année encore le chiffre de 0 refus officiel de TT à la DGE n'est certainement pas le reflet de la réalité des demandes des agent.es mais résulte du fait que les agent.es ne déposent pas leur demande officiellement dans Sirhius s'ils savent qu'elle sera refusée par leur hiérarchie.

Nous rappelons à nouveau que sans cette saisie dans Sirhius de la demande de TT ou de la quotité souhaitée, il n'y a pas de refus officiel pouvant faire l'objet des voies de recours comme le recours hiérarchique, la saisine de la CAP Nationale et le recours contentieux.

Comme déjà précisé l'année dernière, une actualisation du protocole en vigueur depuis 2021 est en cours d'examen par la DG et de nouveaux travaux seront menés en 2027 à cette fin.

Au vu du taux de TT pratiqué à la DGE, un éventuel recul dans les autorisations de TT s'annoncerait problématique pour de nombreux.ses agent.es qui y ont recours.

- Le recrutement d'apprenti.es

Également à l'ordre du jour, le sujet sur l'accueil de 4 apprenti.es dans différents services de la DGE (à la DAJ, au SAFE, en IFU, et à la Div 1 au service communication).

Nous espérons que leur apprentissage à la DGE leur sera pleinement profitable et qu'ils ne serviront pas de petites mains pour exécuter des tâches en masse !

Les autres points à l'ordre du jour et les questions diverses appelleront de notre part diverses remarques et questions.